

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 13/03/2008

Un peu de souplesse dans les réunions...SVP!

1- Les élus CFDT demandent comment se déroule la campagne D'EAD (Entretien d'Activité et de Développement)

Pour les cadres, on atteint 89% et 46,75% pour les mensuels. Ces résultats sont ceux donnés après saisie dans le système informatique. En réalité les entretiens réalisés sont un peu plus nombreux.

Les élus CFDT engagent les salariés éprouvant des difficultés face à cet entretien de les contacter.

2- Les élus CFDT demandent quelles sont les actions menées afin que les travaux (hors production notamment) soient réalisés plus rapidement.

Une note a été diffusée concernant la réorganisation interne du service LS et la répartition des tâches.

Les élus CFDT ont enregistré cette réponse concernant la réorganisation du service LS, mais demandent que les délais concernant la réalisation des travaux par nos prestataires soient plus courts.

3- Les élus CFDT demandent une simplification du circuit permettant de commander du matériel (outillages) dans des délais plus courts.

Il y a incontestablement un problème de réactivité et d'insatisfaction avec notre prestataire actuel (Orexad) et des recherches sont effectuées pour passer par une autre société.

Il est temps de réagir alors que la grogne monte dans beaucoup de secteurs. Pourquoi ne pas simplifier les procédures et fonctionner principalement avec un réseau local de fournisseurs?

4- Les élus CFDT demandent qu'une information écrite soit donnée aux salariés concernant le nombre de jours qu'ils ont dans le CET en précisant si ce sont des jours de congés ou de RTT.

Il faut que le salarié concerné contacte son gestionnaire paie qui lui donnera les informations.

N'est-il pas envisageable de fournir une petite fiche récapitulative concernant les différents «compteurs» des salariés CET avec les précisions demandées ainsi que pour le DIF (droit individuel à la formation)? Mais le service RH en a-t-il la capacité actuellement ?

5- Les élus CFDT demandent si vous avez une réponse concernant le développement de HR ACCESS permettant de traiter le cas des salariés à temps partiel cotisant à temps plein.

La Direction n'a toujours aucune réponse claire à donner aux salariés concernés. Le développement informatique est en cours mais il n'y a aucune date sécurisée. La Direction a affirmé néanmoins que le volet légal était prioritaire et que ce sujet était à traiter rapidement.

Heureusement que le volet légal est prioritaire ... On voit avec quel empressement la Direction répond à l'attente de ses salariés! On traite les salariés à temps partiel comme « la dernière roue du carrosse ». La CFDT attend que la Direction soit beaucoup plus réactive dans le respect des accords signés. Elle a démontré récemment qu'elle pouvait être réactive sur d'autres sujets...

6- Les élus CFDT demandent si les salariés pratiquant le temps partiel peuvent continuer de capitaliser pour leur permettre de rajouter une 4^{ème} semaine à la fermeture d'été.

Cette possibilité de capitalisation est donnée aux salariés à temps partiel mais seulement en ce qui concerne les 5 jours des congés d'été 2008.

Les élus CFDT ont demandé que le délai permet-

tant la capitalisation soit prolongé. Plus globalement, la CFDT n'oubliera pas cette population lors des négociations en cours sur la durée du travail.

7- Les élus CFDT demandent que la campagne d'avancement OSD soit rapidement mise en œuvre. Quel est le pourcentage d'avancement pour les OSD et les TSO ? Quel est le nombre de postes pour le centre de Roanne ? *Les premières informations sont connues au siège, nous attendons d'avoir tous les éléments pour lancer la campagne 2008.*

Les éléments connus sont les pourcentages d'avancements généraux pour les OSD et les TSO. OSD : 12% TSO : 17% Chefs d'équipe : 13,2% On attend bien entendu maintenant la déclinaison dans les différents centres. La CFDT sera vigilante quant à la bonne répartition entre les différents secteurs du centre ainsi que de l'évolution de la pyramide qui doit s'accélérer notamment par une augmentation du nombre de places ouvertes pour les hautes catégories.

8- Les élus CFDT demandent qu'un correspondant sécurité soit nommé sur la ligne VBCIS.

Un salarié sera titularisé sur la ligne début avril à mi-temps.

Les élus CFDT au CHSCT sont intervenus pour intensifier les actions de sécurité et de conditions de travail sur cette ligne. Des réunions régulières se tiennent, permettant d'élaborer un plan d'actions. Il est indispensable qu'une personne compétente puisse suivre les actions et les mettre en place afin également de soulager les méthodes et les responsables de production.

9- Les élus CFDT demandent que les réunions des instances représentatives et notamment celles des délégués du personnel commencent plus tôt et non pas à 10h.

La Direction après un débat vif avec les élus, a fait une proposition à 9h30.

Les élus CFDT sont intervenus une nouvelle fois en argumentant notamment que les dernières réunions se sont terminées à plus de 13h, que la vie d'une entreprise n'est pas un «long fleuve tranquille» et que les questions des salariés peuvent être très variables en nombre et en complexité. M.Marcon, face à ces arguments, a finalement donné un peu de souplesse en permettant la tenue de la prochaine réunion à 9h, mais seulement à titre d'essai...

QUESTIONS ORALES :

Les élus CFDT sont intervenus sur d'autres sujets :

⇒ Les salariés attendent des explications sur l'information intranet concernant les tickets de train.

La Direction a précisé que c'était une décision de la Direction centrale. M.Marcon a tout de même précisé qu'une réflexion était en cours concernant Roanne et notamment vis à vis de la particularité du passage de la navette TGV.

Pour la CFDT il est impératif que les salariés partant en mission dans le cadre de leur activité professionnelle puisse retirer leur billet à l'accueil et n'ait pas la contrainte d'aller le chercher à la gare qui plus est, avec les difficultés de stationnement actuelles et la perte de temps engendrée. Il est important que la Direction tienne informée rapidement les salariés des décisions qui seront prises concernant le cas de Roanne.

⇒ Les élus CFDT demandent que soit examiné attentivement le déménagement des salariés de DDQ/AQF (12 personnes) provoqué par le déploiement du projet PFL/UD.

La Direction a confirmé qu'il fallait effectivement trouver une solution rapidement.

La CFDT souligne que les salariés du secteur souhaitent qu'une solution soit trouvée permettant de maintenir les 12 personnes dans le même secteur afin de continuer à fonctionner de façon collective et homogène.

Vous entendez privilégier un syndicalisme responsable ; un syndicalisme qui se distingue par sa capacité d'actions et de propositions.



Rejoignez la CFDT !

Pour la CFDT : Philippe Petit